



*Conjoncture du secteur agroalimentaire français
à l'automne 2018 :*

**Des négociations commerciales
cruciales pour les IAA**

Décembre 2018

Conjoncture difficile, mouvement des « gilets jaunes » et destruction de valeur, La 1ère industrie de France plus que jamais en attente de la Loi EGalim

Des indicateurs économiques toujours mal orientés en 2018, amplifiés par l'actualité et la guerre des prix et une profonde destruction de valeur.

Baisse de la consommation (inédite depuis 2008), chute de la production industrielle, baisse de l'investissement pour 2018 et tassement du solde commercial, les derniers indicateurs sont inquiétants pour le secteur. Ces évolutions surviennent sur fond de guerre des prix toujours vive en rayons (déflation de près de 4% depuis 2013 et encore visible sur les produits de marques). Le récent mouvement des « gilets jaunes » a amplifié la tendance, avec notamment une profonde désorganisation de la production et des relations avec la grande distribution (commandes annulées, coûts supplémentaires à la charge des entreprises) et un impact à l'export.

Dans une période absolument fondamentale pour le secteur, la destruction de valeur pourrait atteindre 13,5 Md€.

Un projet de loi pour redonner de la valeur aux produits, en mettant un terme à la « guerre des prix »

Les États Généraux de l'Alimentation ont été un moment charnière pour la filière alimentaire. Ils ont rassemblé toute la filière autour de moyens pour mettre un terme à la guerre des prix:

- Une contractualisation fondée sur une meilleure rémunération de chacun des maillons de la filière,
- La hausse du seuil de revente à perte (à 10 % pour seulement 18 % des produits alimentaires vendus en magasin concernés) dans la grande distribution ;
- Enfin, l'encadrement des promotions (à hauteur de 34% en valeur et 25% en volume), qui détruisent la valeur des produits.

Avec un impact marginal pour les consommateurs : seulement 50 centimes d'euros par français et par mois selon l'Observatoire de la formation des prix et des marges.

Un espoir pour ces négociations 2019 : traduire enfin les objectifs stratégiques portés dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation

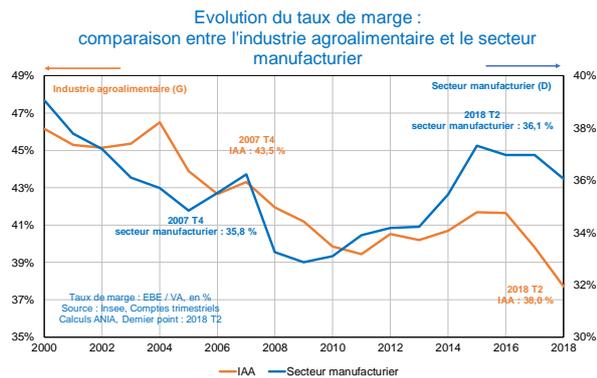
L'application de la loi doit permettre de relancer la création de valeur et d'en assurer l'équitable répartition afin de permettre la montée en gamme attendue des consommateurs. Ce au bénéfice d'une alimentation plus saine, plus sûre, plus durable et accessible à tous, maintenant notre souveraineté alimentaire.

L'esprit de la loi ne devra pas être contourné, notamment par des demandes de compensation de ces mesures exigées des distributeurs de leurs fournisseurs ;

Dans cette équation, l'État doit être garant de l'esprit des Etats Généraux de l'Alimentation, en s'assurant notamment du strict respect de la loi par les distributeurs, via des contrôles et des sanctions.

Il en va de la pérennité du tissu industriel français : en 2018, les marges des industries alimentaires atteignent un minimum historique, perdant 6 points en 10 ans.

ILLUSTRATION GRAPHIQUE



Note de lecture : au cours des deux dernières années, l'excédent brut du secteur s'est très nettement effrité (destruction de valeur de 2,3 Md€ pour le seul secteur agroalimentaire)

Tableau : Excédent brut d'exploitation du secteur agroalimentaire

	Excédent d'exploitation IAA	Variation sur un an
2013	16,782	0,187
2014	17,561	0,779
2015	18,457	0,896
2016	18,79	0,333
2017	17,834	-0,956
2018	16,576	-1,258

Source : Insee, comptes trimestriels, données en
Milliards d'euros

FOCUS : MOUVEMENT DES GILETS JAUNES : QUEL IMPACT ECONOMIQUE POUR LES IAA ?

Après un mois de blocages par le mouvement des gilets jaunes, alors que les ventes de produits de grande consommation reculaient déjà considérablement en rayons, les entreprises agroalimentaires témoignent de répercussions extrêmement lourdes.

Les deux derniers mois de l'année sont une période fondamentale pour le secteur alimentaire, les entreprises alimentaires réalisent en effet 20 % de leur chiffre d'affaires consolidé de l'année sur les mois de Novembre et Décembre. Ces mouvements ont ainsi mis en péril la pérennité du tissu économique local (pour rappel, 80 % des produits alimentaires sont fabriqués localement).

Conséquences directes pour les IAA :

- Une baisse de chiffre d'affaires pour les entreprises, mises dans l'incapacité de livrer dans les points de vente. Par semaine, certaines entreprises déclarent avoir perdu jusqu'à 80 % de leur chiffre d'affaires hebdomadaire. Dans certains cas, les pertes peuvent se chiffrer jusqu'à 4 millions d'euros.
- Des difficultés de stockage et d'approvisionnement (coûts supplémentaires).
- D'importants décalages dans la livraison des commandes : les frais additionnels des transporteurs bloqués se retrouvent le plus souvent exclusivement à la charge des industriels, jamais des distributeurs.
- **Nombre de commandes se retrouvent même annulées par les clients, ce qui est préoccupant pour les entreprises dont l'activité est saisonnière.**

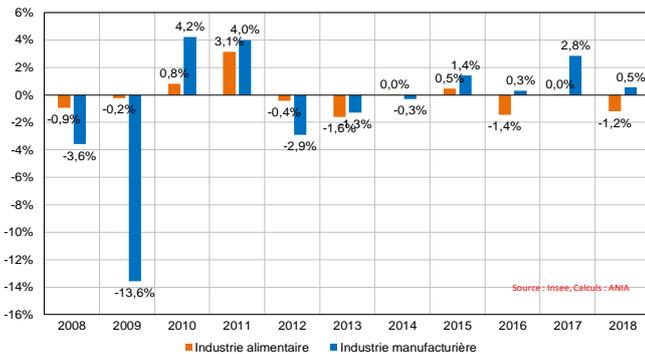
▪ Le chiffre :

Plusieurs milliards d'euros de CA seraient perdus pour les entreprises agroalimentaires si le mouvement venait à se poursuivre. L'ANIA estime la perte potentielle, d'ici la fin d'année 2018, à 13,5 Md€, soit 8 % du CA consolidé au secteur.

Des capacités de production affaiblies et une consommation qui ne progresse plus

1. Evolution de la production dans le secteur agroalimentaire : des faiblesses de plus en plus manifestes

Evolution de la production : comparaison entre les IAA et l'industrie manufacturière

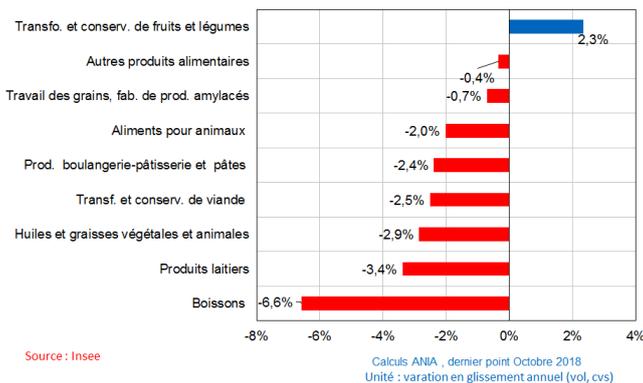


La production alimentaire cède

Si elle avait fait preuve d'une grande résilience pendant la crise financière, la production alimentaire marque le pas depuis plusieurs années. En 2018, la baisse s'inscrit à -1,2 % en moyenne annuelle, après une stabilité affichée en 2017 et une forte baisse en 2016 (-1,4 %). La production alimentaire n'a donc pas profité du raffermissement de l'activité industrielle observé à partir de 2017.

La destruction de valeur observée dans les IAA a conduit à un affaiblissement des capacités de production de la filière alimentaire, ce qui pose question sur sa capacité de rebond.

Variation en glissement annuel de la production par secteur

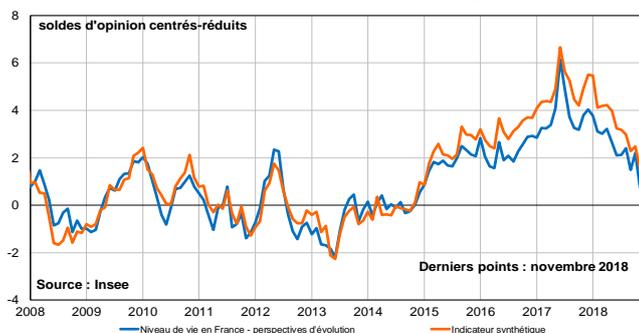


Une baisse de production globalement constatée dans tous les secteurs.

En 2018, seule la production de transformation de fruits et légumes se redresse (+2,3 %). Pour le reste, la production s'inscrit en baisse. Le recul est particulièrement prononcé s'agissant des produits laitiers (-3,4%) et des boissons (-6,6 %).

2. Environnement de la demande : chute de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises en 2018

Evolution de l'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France et confiance des ménages

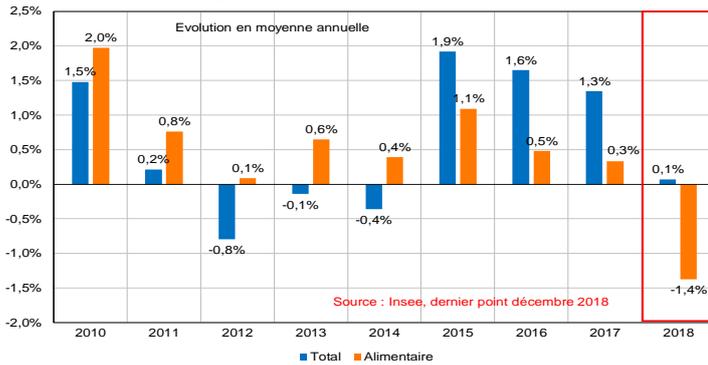


La confiance des ménages s'effrite sur fond d'inquiétudes grandissantes sur le pouvoir d'achat

Depuis maintenant plus d'un an, la confiance des ménages est en recul. Les inquiétudes relatives au niveau de vie sont de plus en plus vives.

En conséquence, l'alimentaire occupe une place de plus en plus faible dans le budget des ménages (10%), alors que le poids des dépenses dites pré-engagées ne cesse de croître (25%).

Evolution de la consommation en France



La consommation des ménages chute fortement

Depuis de nombreux mois, la consommation des ménages en biens alimentaires recule. En 2018, la baisse est particulièrement importante (-1,4 %). La baisse de la consommation alimentaire n'avait pas été observée depuis 2008 et ce dans des proportions nettement plus modérées (-0,5%). Par ailleurs, la consommation alimentaire évolue depuis 4 ans à un rythme nettement inférieur à celui d'autres biens, signe d'arbitrages en défaveur des biens alimentaires.

Pour 2018, l'investissement des entreprises est mal orienté

Après une période particulièrement favorable entre fin 2015 et fin 2017 (croissance de 10 % et de 5 % sur les 2 dernières années), principalement liée à la mise en œuvre de la mesure de suramortissement, l'investissement dans le secteur alimentaire semble marquer le pas.

Pour 2018, les industriels prévoient de contracter leurs budgets d'investissement (-6%, soit une baisse inédite depuis 2009). Le recul des marges des IAA contraint donc directement la capacité d'investissement des chefs d'entreprise. Tout comme leur capacité à se projeter dans un « temps long ».

QUELS LEVIERS DE CREATION DE VALEUR POUR LES IAA ?

1. Une nécessité absolue de pouvoir « passer des tarifs » : mettre fin à la guerre des prix, instaurée par les mesures successives autour des relations commerciales

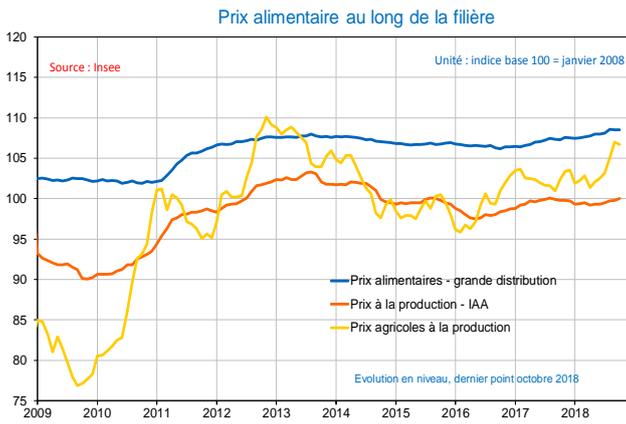
Une guerre des prix toujours vive en rayons

En novembre 2018, l'inflation sur un an s'établit à +0,4 % pour l'ensemble des produits de grande consommation. Le prix des marques nationales reste en revanche en déflation (-0,3%).

Sur les 4 dernières années, la déflation atteint près de 4% en cumulé s'agissant des produits alimentaires, pour une destruction de valeur de 4 milliards d'euros sur l'ensemble de la filière alimentaire.

Inflation à 1 an par type de marques Total PGC en HM+SM



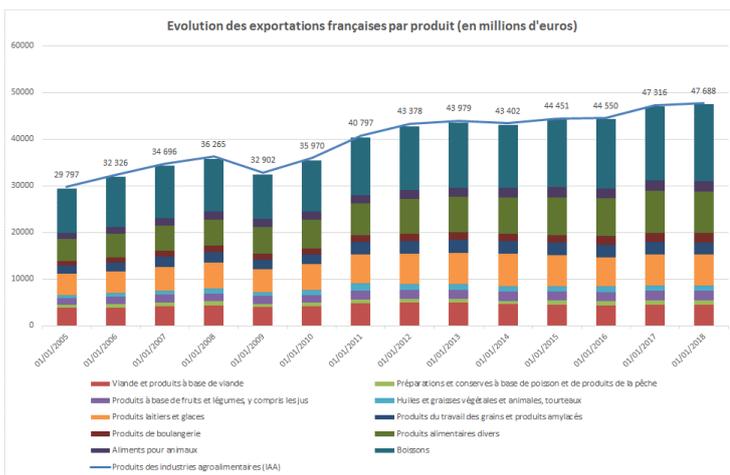


Les industries agroalimentaires servent « d'amortisseurs de hausses de prix des matières premières »

L'évolution des prix à plusieurs stades de la filière alimentaire permet d'appréhender les tensions qui pèsent sur la formation des prix.

En amont, les prix agricoles à la production varient largement en fonction des cours des matières premières. Ces prix se sont notablement redressés en 2018 : +4,0 % constaté sur un an en octobre. En revanche, les prix dans la grande distribution restent encore globalement atones, et en déflation en GMS pour la plupart des produits de grande marque.

2. Une ambition à l'export à réaffirmer. Elle passe nécessairement par une amélioration des conditions de compétitivité des IAA

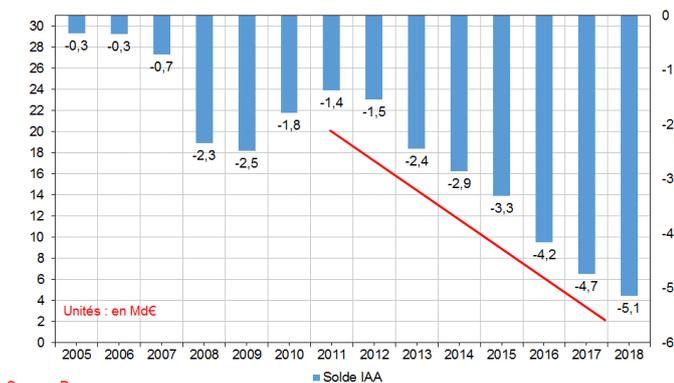


Des performances à l'export favorables mais concentrées sur un nombre limité de secteurs

Le poids des industries agroalimentaires à l'export n'est plus à démontrer. Avec 47 Md€ exportés l'an passé, l'IAA se place comme le 3^{ème} secteur en termes de solde commercial (derrière l'aéronautique et la chimie-parfumerie-cosmétique).

L'année 2018 marque toutefois une nouvelle érosion du solde commercial, qui s'inscrit à l'issue du mois d'octobre à 7,3 Md€ (soit une baisse de 300 millions d'euros sur un an). Le fléchissement des performances est notamment important pour les produits à base de viandes et les produits laitiers.

Evolution du solde commercial IAA (hors boissons et tabacs)



Hors boissons, le solde est clairement déficitaire. Cela traduit avant tout les défis de compétitivité qui restent devant les IAA.

Mesurées hors boissons, les performances ne cessent de se détériorer : le déficit passe en 2018 la barre des 5 Md€ (5,1 Md€), alors que le solde était globalement à l'équilibre au milieu des années 2000.

Hors boissons, le déficit commercial est notamment important vis-à-vis de la zone euros (déficit commercial autour de 6,5 Md€).